

DESCRIPTION DES ATELIERS

ATELIERS THÉMATIQUES BLOC A

Atelier 1 Profession animateur de pastorale (prêtre et laïc) en établissement de détention : de confident à aidant. Quand la foi permet de soulever des montagnes

Personnes-ressources : Jean-Ronald Malette, Animateur de pastorale, Établissement de détention de Rivière-des-Prairies

La spiritualité occupe une place importante pour bon nombre de personnes incarcérées. Certaines personnes la retrouve lors d'une incarcération, alors que d'autres la porte en elles depuis toujours. Lorsqu'on laisse place à l'humain qui est devant soi et à sa spiritualité, une personne peut cheminer. Cet atelier fait place à la profession d'animateur de pastorale (aumônier et laïc) dans les établissements de détention du ministère de la Sécurité publique du Québec.

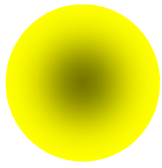
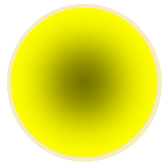
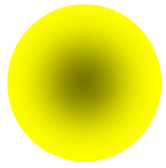
Atelier 2 C-10 et les impacts de son implantation en milieux jeunesse et adulte

Personnes-ressources : François Bérard, Directeur général, Maisons de transition de Montréal inc.
Micheline Dufour, Juge retraitée, Cour du Québec
Martine Nolin, Avocate, Aide juridique de Laval

Avec les changements législatifs qui viennent bouleverser notre système de justice pénale, nul doute que nous aurons à relever plusieurs défis. Les nouvelles dispositions en matière de détermination de la peine protégeront-elles mieux la société contre les contrevenants ? Où encore sommes-nous en face d'un projet coûteux, et qui ne rejoint pas la pratique québécoise ? Puniton, détention, alourdissements des peines, publication du nom des jeunes contrevenants, fin de la détention à domicile, suppression de l'admissibilité à la réhabilitation pour les crimes graves. L'implantation de ces mesures risque certainement de transformer nos interventions, mais jusqu'à quel point ?

Atelier 3 Détention administrative des immigrants et réfugiés

Personnes-ressources : Estibaliz Jimenez, Professeure associée, École de criminologie, Université de Montréal : Mesures législatives et politiques de détention des migrants au Canada
Denise Otis, Conseillère juridique UNHCR : La détention des réfugiés au Canada, le point de vue du Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations-Unis



Emprisonnement et mise sous garde Situation actuelle et défis à venir

Janet Cleveland, Psychologue et chercheure, Université McGill. : La détention des réfugiés et les problèmes de santé mentale

Joey Roy, étudiant en criminologie,

Denise Otis (UNHCR) et Estibaliz Jimenez : Alternatives à la détention

Au nom de la sécurité nationale, les États, dont le Canada, resserrent le contrôle migratoire et intensifient les mesures de maintien de l'ordre aux frontières. La tendance est de fermer les frontières nationales pour se sentir plus en sécurité sur le territoire souverain, convaincu que la menace terroriste vient d'ailleurs. La détention des migrants fait partie des mesures s'associant à cette approche défensive envers les migrants. La détention en vertu de la Loi de l'immigration et de protections des réfugiés est une détention administrative, sans inculpation criminelle d'une durée indéterminée. Son usage fait en sorte que, pour plusieurs nouveaux arrivants, y compris des femmes, des enfants et des demandeurs d'asile, le premier contact avec le Canada est la détention avec toutes les conséquences néfastes qu'on peut imaginer. Cet atelier veut faire la lumière sur cette pratique largement méconnue, ses conséquences et les façons de faire autrement qu'on pourrait envisager

Atelier 4 L'intervention auprès des délinquantes en milieu fermé

Personnes-ressources : Linda Grégoire, Conseillère en développement de programmes, Centre jeunesse de la Montérégie
Nicolas Plante, Professeur, Bishop's University

Le Centre Jeunesse de la Montérégie a développé un module d'intervention spécifique à la délinquance des filles. Des problématiques particulières y sont associées et des besoins et déficits sont identifiés. Le modèle d'activités ART (Aggression Replacement Training) implanté dans certaines unités prévoit la diminution de la délinquance en améliorant les habiletés sociales, le jugement moral et la capacité à gérer la colère. Des résultats sur les effets sur les jeunes exposées seront présentés.

Atelier 5 La prévention des décès et du suicide en établissement de détention

Personnes-ressources : Caroline Pelletier, Université Laval
Linda Gaudette, Conseillère en milieu carcéral, Établissement de détention de Rivière-des-Prairies
Jean-Frédéric Boulet, Gestionnaire des enquêtes, Bureau de l'enquêteur correctionnel

D'abord, l'étude de 65 enquêtes administratives conduites à la suite de suicides survenus en établissement de détention entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2006 a permis de dresser un bilan de la capacité des Services correctionnels du Québec à régir la prévention, l'intervention et la postvention. En second lieu, quand on apprend de notre passé...surviennent des changements dans les pratiques liées à la prévention du suicide dans les établissements de détention du Québec. Quelles sont les interventions préconisées avec les personnes incarcérées présentant un risque suicidaire? Comment intervient-on? De l'analyse des pratiques passées à la modulation des interventions opérationnelles et cliniques

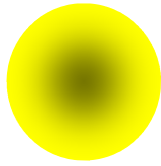
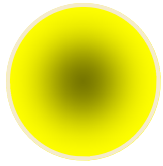
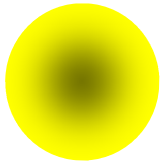
Sera par la suite présenté un exposé des constats et recommandations formulés au cours des dernières années par le Bureau de l'enquêteur correctionnel à l'endroit du Service correctionnel du Canada concernant la prévention des décès en établissement.

ATELIERS THÉMATIQUES BLOC B

Atelier 6 Diriger un établissement de détention : un défi complexe

Personnes-ressources : Yves Fafard, Directeur de l'Établissement Archambault, de 1999 à 2006
Lorraine Fillion, Directrice de l'Établissement de détention Saint-Jérôme
Guy Lemire, Directeur de l'Établissement pénitentiaire de Cowansville, de 1972 à 1976, et co-auteur des ouvrages *Anatomie de la prison* et *Être directeur de prison*

Être directeur de prison et de pénitencier ce n'est pas seulement l'application de la loi et de techniques de gestion. Ce rôle complexe nécessite une bonne connaissance de soi, de sa résistance face au stress et d'une capacité à régler des conflits. Mais avant tout, cette profession demeure un lieu où l'être humain est au centre de nos actions; qu'il soit question de la personne détenue, du personnel professionnel ou encore des membres de la communauté. Le directeur d'établissement est à la barre d'un monde complexe empreint de souffrances, d'espoir, d'indifférence, de réussites... et de défis à venir.



Atelier 7 Encadrement intensif et clientèle à risque en centre jeunesse

Personnes-ressources : François Fenchel, Professeur, Directeur du programme de certificat en criminologie, École de service social, Université Laval
Katie Lavoie, Étudiante à la maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal
Denis Lafortune, Professeur, École de criminologie, Université de Montréal

L'encadrement intensif est un programme clinique spécialisé des centres jeunesse qui s'adresse aux jeunes dont les comportements sont considérés dangereux pour eux-mêmes ou pour les autres. À partir des données tirées des quelques 1 120 grilles remplies entre 2006 et 2009, un portrait des jeunes ayant fait l'objet d'un placement en encadrement intensif sera présenté, incluant l'impact des révisions de la LPJ.

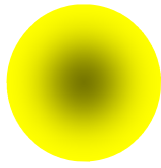
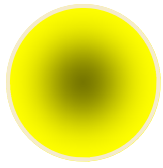
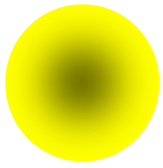
De plus, l'atelier dévoilera les résultats issus d'une recherche qualitative portant sur le programme d'hébergement avec encadrement intensif depuis l'avènement de la réforme à la LPJ en 2007. Le changement que cela a introduit dans les pratiques, les composantes du programme ainsi que le modèle de la gestion clinique du risque seront présentés. La conclusion abordera certaines recommandations cliniques visant à développer de meilleures pratiques d'intervention.

Atelier 8 La garde des personnes incarcérées au cours des dix prochaines années et les personnes purgeant une courte sentence

Personne-ressource : Bernard Chéné, Direction générale des services correctionnels, Ministère de la Sécurité publique du Québec

Le ministère de la Sécurité publique du Québec, à l'instar de plusieurs autres juridictions en Amérique du Nord et ailleurs, réalise des projections de la population carcérale adulte des établissements de détention depuis plusieurs années. Ces projections ont eu des impacts sur la planification des infrastructures carcérales, mais elles peuvent aussi avoir des impacts sur d'autres aspects, comme les mesures correctionnelles. La présentation illustrera le rôle que peut jouer une analyse prospective de la population carcérale dans la prise de décisions pour adapter les programmes, les services et les infrastructures en fonction des besoins de demain.

Les personnes purgeant une courte sentence (moins de six mois), bien qu'elles ne passent qu'un court séjour en détention, comptent pour la majorité des admissions en détention au cours d'une année. Nous dépeindrons les caractéristiques de cette clientèle et les défis qu'elle pose en matière de gestion carcérale, notamment à l'égard de leur réhabilitation et leur réinsertion sociale. Cette présentation reprend l'essentiel d'un profil produit par l'École de criminologie de l'Université de Montréal pour le compte du ministère de la Sécurité publique du Québec.



Atelier 10 Les défis nordiques : le choc des cultures

Personnes-ressources : Diane Archambault, Administratrice régionale, Initiatives autochtones, Service correctionnel du Canada
Geneviève Mattson, Chef d'équipe, DSPC Nord du Québec, Ministère de la Sécurité publique du Québec

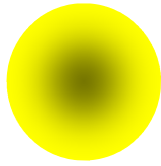
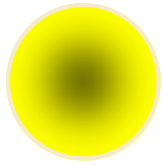
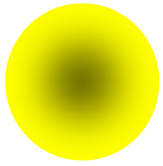
L'atelier portera sur les défis rencontrés par les intervenants travaillant avec une clientèle vivant dans les communautés nordiques. Principalement, nous tracerons un portrait des communautés nordiques, de sa population et des différences culturelles avec la clientèle du "sud". Dans le même ordre d'idées, nous présenterons les conséquences de l'incarcération sur cette clientèle, dont les impacts familiaux, le déracinement et la motivation. Finalement, en lien avec les éléments précédents, certaines pistes seront présentées pour adapter l'intervention.

ATELIERS THÉMATIQUES BLOC C

Atelier 11 Femmes et détention

Personnes-ressources : Valérie Descroiselles-Savoie, Étudiante au doctorat, Département de criminologie, Université d'Ottawa
Sylvie Frigon, Professeure, Département de criminologie, Université d'Ottawa
Éloïse Meunier, Étudiante à la maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal
Chantal Plourde, Professeure, Département de psychoéducation, Université du Québec à Trois-Rivières

Cet atelier est organisé par la Société Elizabeth Fry du Québec. Nous présenterons des études différentes sur les femmes et la criminalité. Plus spécifiquement, nous examinerons des groupes vulnérables comme celles des femmes autochtones et des femmes migrantes ainsi que des programmes novateurs, tel que le programme Entraide Vol à l'Étalage (E.V.E), pour mieux répondre aux besoins particuliers de la clientèle féminine.



Atelier 12 Un bilan de santé pour les personnes incarcérées

Personnes-ressources : Denis Lafortune, Professeur, École de criminologie, Université de Montréal

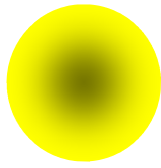
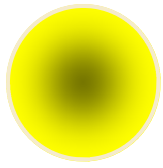
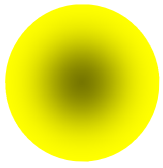
À partir des dossiers médicaux d'hommes et femmes incarcérés dans un établissement provincial on constate que sept des dix diagnostics les plus fréquents se rapportent à la toxicomanie, aux troubles de personnalité et aux troubles mentaux. Quant à la répartition des prescriptions, elle montre que parmi les douze médicaments les plus utilisés, huit sont des psychotropes. Une telle distribution est très atypique, car les médicaments les plus prescrits au Canada ciblent plutôt la fièvre, les allergies, le cholestérol élevé et l'hypertension.

Atelier 13 Les gangs de rue sous la loupe de la recherche et d'un laboratoire social

Personnes-ressources : Marie-Pier Charland, Diplômée en maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal
René-André Brisebois, Agent de planification, de programmation et de recherche, Centre d'expertise | Délinquance et Troubles de comportement, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Nathalie Gélinas, Éducatrice et responsable du regroupement gang et délinquance, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Clément Laporte, Coordonnateur, Centre d'expertise | Délinquance et Troubles de comportement, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire

Un premier exposé vise la compréhension de l'expérience des membres de gangs de rue dans les prisons provinciales québécoises. Au moyen d'entretiens menés auprès de vingt-et-un détenus considérés par les services correctionnels du Québec comme étant « proche » ou « membre » d'un gang de rue. Ces entrevues ont permis d'approfondir et de saisir leur vécu en détention.

En centre jeunesse, l'installation d'un laboratoire social en garde ouverte s'attaque à la perception souvent rapportée de voir les milieux de garde comme des endroits difficiles et peu propices aux expérimentations innovantes compte tenu des normes qui les régissent. Seront présentées les modalités de mise en place du laboratoire, les activités qui y sont menées ainsi que les principales retombées en découlant.



Atelier 14 Des activités de formation en détention... à la réhabilitation sociale

Personnes-ressources : Anne-Marie Blanchet, Conseillère en milieu carcéral,
Établissement de détention de Montréal
Annie Marcotte, Directrice des services professionnels,
Établissement de détention de Québec
Hélène Simon, Directrice des programmes, Direction générale
des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les programmes, services et activités offertes aux personnes incarcérées au Québec. D'un portrait provincial du plan gouvernemental pour la réinsertion sociale, à la réalité vécue dans deux établissements de détention : Montréal et Québec.

Atelier 15 La mise sous garde des jeunes issus de l'immigration sous la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)

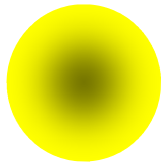
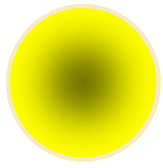
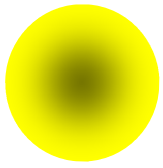
Personne-ressource : Estibaliz Jimenez, Professeure associée, École de criminologie,
Université de Montréal

Dans le dessein de mieux comprendre le rôle joué par la migration dans les trajectoires délinquante et pénale des jeunes issus de la migration, cette communication présente les résultats empiriques obtenus à partir d'entrevues réalisés auprès d'informateurs clés, tels que des intervenants du système de justice pénale pour adolescents, des jeunes contrevenants issus de la migration et des parents migrants ayant un fils contrevenant.

ATELIERS THÉMATIQUES BLOC D

Atelier 16 La médiation en détention

ANNULÉ



**Atelier 17 L'intégration des criminologues au système professionnel québécois :
où en sommes-nous?**

ANNULÉ

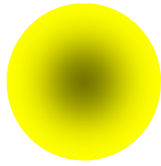
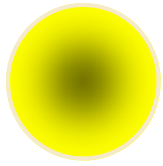
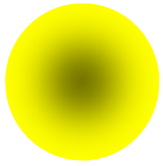
**Atelier 18 Les interventions qui permettent de bâtir une alliance avec les jeunes
contrevenants en contexte de mise sous garde**

Personnes-ressources : Louis-George Cournoyer, Professeur, École de criminologie,
Université de Montréal
Julie Ste-Marie, Centre jeunesse de la Montérégie
Anne-Marie Nolet, Étudiante à la maîtrise, École de
criminologie, Université de Montréal
Sophie Massé, Centre jeunesse de Montréal - Institut
universitaire
Chantal Laporte, Centre jeunesse de Montréal - Institut
universitaire

Quelles sont les interventions qui permettent de bâtir une alliance avec les jeunes contrevenants mis sous garde ? Quelles sont les spécificités de ces clientèles pour lesquelles il est nécessaire de moduler les interventions. Les résultats d'une recherche visant à répondre à ces questions seront exposés. Autant les chercheurs que des intervenants animeront la discussion. Un modèle intégré des éléments à considérer dans la prise en charge des jeunes contrevenant mis sous garde sera exposé.

Atelier 19 Les logiques de la détention avant jugement

Personnes-ressources : Marie-Marthe Cousineau, Professeure, École de criminologie,
Université de Montréal
Fernanda Prates, Doctorante, École de criminologie, Université
de Montréal
Virginie Brassard, Étudiante à la maîtrise, École de
criminologie, Université de Montréal
Sophie Dupré, Étudiante à la maîtrise, École de criminologie,
Université de Montréal
Marion Vacheret, Professeure, École de criminologie, Université
de Montréal



La détention provisoire est un phénomène alarmant et assez largement ignoré. Aucune recherche autre que descriptive n'est menée sur cette forme de détention au Canada, alors même que nous assistons depuis plusieurs années à une explosion de son usage. À travers cet atelier, nous présenterons les résultats d'une recherche qui a pour objectif principal d'une part de comprendre l'importance croissante prise par la détention provisoire au Canada et plus spécialement au Québec, et d'autre part d'en saisir les tenants et les aboutissants en termes politiques, sociaux, pénaux et carcéraux.

Atelier 20 Profils de personnalité chez les hommes et les femmes dépressifs incarcérés et enjeux

Personnes-ressources : Suzanne Léveillé, Psychologue et Professeure, Université du Québec à Trois-Rivières
Clémentine Trébuchon, Psychologue, Institut Philippe-Pinel de Montréal et candidate au doctorat, Université du Québec à Trois-Rivières

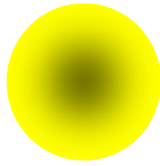
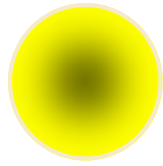
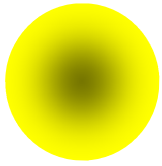
L'objectif premier est de mieux comprendre les enjeux dépressifs de personnes incarcérées. D'abord, sera discuté la dynamique des personnes incarcérées ainsi que l'impact de l'arrêt d'agir sur le plan affectif. Par la suite, sera apporté des distinctions entre les hommes et les femmes. Enfin, des vignettes cliniques illustrant les propos seront présentées.

ATELIERS THÉMATIQUES BLOC E

Atelier 21 L'utilisation de la zoothérapie dans l'évaluation et le traitement des adolescents violents

Personnes-ressources : Arielle Berghman, Zoothérapeute
Cécile Toutant, Coordonnatrice du programme pour adolescents, Institut Philippe-Pinel de Montréal

Descriptif à venir.



Atelier 22 Les personnes âgées incarcérées : un cadre d'analyse et une mise en contexte

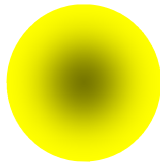
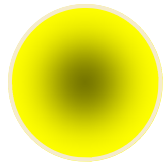
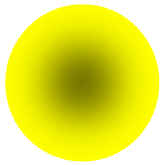
Personne-ressource : Michel Gagnon, Directeur général, Maison Cross Roads

Nous croyons que les personnes ayant été incarcérées à un âge avancé et celles qui vieillissent en pénitencier sont les « laissés-pour-compte » des personnes âgées de notre communauté tout entière. Nous souhaitons discuter de la situation des délinquants âgés sous l'angle de sa double exclusion sociale – son exclusion du fait qu'elle est emprisonnée, mais aussi du fait, comme bien d'autres personnes âgées au Québec, que de multiples mécanismes d'exclusion sociale façonnent la perception que nous nous faisons de ce phénomène et de l'intérêt que nous manifestons pour ces personnes.

Atelier 23 Modèle québécois novateur d'évaluation et de gestion des risques des personnes contrevenantes associées aux gangs de rue et prises en charge par le système de justice

Personnes-ressources : Catherine Laurier, Chercheure, Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Jean-Pierre Guay, Professeur, École de criminologie, Université de Montréal
Chantal Fredette, Candidate au doctorat, École de criminologie, Université de Montréal
Geneviève Parent, Candidate au doctorat, École de criminologie, Université de Montréal

Les résultats préliminaires d'une recherche québécoise visant à comprendre les besoins, les facteurs de risques et les traumatismes spécifiquement associés à l'association aux gangs de rue seront présentés. Menés auprès de personnes contrevenantes prise en charge par le système de justice, ces travaux serviront à améliorer les évaluations des risques et les méthodes d'interventions à privilégier auprès de celles-ci.



Atelier 24 Une version révisée et consolidée du programme *Parcours*

Personnes-ressources : Denis Lafortune, Professeur, École de criminologie, Université de Montréal
Brigitte Blanchard, Candidate au doctorat, École de criminologie, Université de Montréal

Le programme «Parcours», développée en 2007, a été repensé en 2011-2012 suite à des consultations faites auprès d'agents de probation et de conseillers en milieu carcéral. L'objectif était de diversifier les formats de prestation. Désormais, les séances du programme peuvent se donner en mode individuel ou en groupe, des exercices sont obligatoires et d'autres facultatifs, des aménagements ont été faits pour que les modules puissent être offerts tant en établissement de détention que dans la collectivité.

Atelier 25 Les mesures communautaires en santé mentale comme alternative à l'emprisonnement

Personnes-ressources : Shandie Bérubé, Intervenante communautaire, Entre-toît
Jackie Huet, Adjointe-clinique, Entre-toît

Le centre d'hébergement et le suivi communautaire l'Entre-toît travaillent à la réadaptation psychosociale des personnes psychiatisées et judiciairisées. Par le fait même, le défi réside dans l'idée d'offrir un encadrement significatif et/ou un accompagnement communautaire plutôt qu'une pleine période d'incarcération. Ceci dit, les interventions sont basées sur la mise en pratique d'approches multidisciplinaires et axées sur la réinsertion sociale.